

# FICHE D'INSCRIPTION À LA CANTINE SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE

---

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse de résidence : .....

Né(e) le : ..... à : .....

**Adresse des parents ou du responsable légal :**

	Père	Mère
<b>NOM</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse de résidence</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Courriel/e-mail</b>		
N° CAF ou MSA		

**Veillez préciser les coordonnées de la personne destinataire de la facture :**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse de résidence : .....

**EN CAS D'ACCIDENT :**

En cas d'urgence, j'autorise le personnel pédagogique et ou le personnel de la cantine à prendre les mesures nécessaires. (Appel du médecin et éventuellement transfert à l'hôpital).

Nom du médecin traitant : .....

Adresse du médecin traitant : .....

Téléphone du médecin traitant : .....

Autre personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom, tél. : .....

**Nom, prénom et qualité des personnes ayant le droit de venir chercher l'enfant :**

.....

**Règlement :**

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte les conditions.

**Pièces à fournir à l'inscription :**

- Fiche d'inscription remplie et signée,
- Règlement signé.

**NOTES :**

- Les feuilles d'inscription et de présence à la cantine, même pour un enfant qui ne mangera que très occasionnellement, sont obligatoirement complétées et transmises à la mairie de
- Le Conseil Municipal révisé chaque année le tarif de la cantine.
- Toute allergie et/ou régime doit être signalé à l'école et au responsable de la cantine avec un certificat médical. Le directeur de l'école contacte ensuite la médecine scolaire qui est chargée d'établir si oui ou non un Protocole d'Accueil Individualisé peut être mis en place.

Les menus adaptés avec des aliments de substitution ne sont proposés qu'aux enfants qui bénéficient d'un PAI.

Pour des raisons juridiques, l'enfant ne pourra être admis à la cantine tant que le protocole personnalisé n'aura pas été établi par le médecin scolaire.

Fait à .....

Signature du responsable légal de l'enfant :